

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 2 Rue Gounod - 75017 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr

LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

REVENUS FONCIERS 2017

Imprimé 2072

SCI Michel THOMAS
GERANT M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Paris, le 9 avril 2018

Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous adresser, sous ce pli, les documents établis par nos soins en vue de la déclaration des revenus fonciers 2017 de votre Société Civile Immobilière non soumise à l'impôt sur les sociétés.

Par ailleurs, ces documents, à jour de la législation fiscale en vigueur, ne tiennent compte que des éléments en notre possession.

Il convient donc d'ajouter sur votre déclaration les éventuels paiements ou encaissements réalisés directement par vos soins (Par exemple les intérêts d'emprunt, taxe foncière, travaux, assurance, subventions, etc...).

Enfin, nous vous informons que le délai pour votre déclaration, sous réserve de report éventuel, est fixé au **2 MAI 2018**.

Vous souhaitant bonne réception et restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Sylvia BOULAN